

REPEINDRE UNE PIÈCE DE SON LOGEMENT

Vous n'aimez plus la couleur de vos murs ? Peignez-les !



Pourquoi repeindre une pièce de son logement ?

Vous avez envie de **redonner un coup de neuf** à votre appartement ou simplement d'en **changer la décoration**... Alors pourquoi ne pas repeindre vos murs pour que tout soit parfaitement à votre goût ? Rien de mieux **qu'un coup de pinceau, pour s'approprier son logement**. Cet effet peut être obtenu en un temps record et pour un **prix raisonnable**. Étape par étape, découvrez comment repeindre une pièce de votre logement.

Alors, on se lance ?

› BIEN S'ÉQUIPER



- **Portez de vieux vêtements ou une blouse...** attention aux tâches de peintures qui ne partent pas au lavage !

- **Pensez à vous munir de gants** (cela épargnera vos mains)

› CONSEILS DE PRO !

- Vous choisirez **une peinture mate** pour les plafonds, une **peinture brillante** pour la cuisine ou la salle de bain, et une **peinture satinée** pour le salon ou les chambres.

- Si vous comptez **repeindre votre plafond**, commencez **toujours par celui-ci**. Vous devez prévoir un **rouleau à peindre anti-goutte et télescopique**, beaucoup plus confortable et rapide que l'escabeau.

› LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR RÉNOVER UNE PIÈCE

Attention n'achetez pas tout ! Ajustez votre liste selon vos envies et besoins :

- **De la lessive et une éponge**
- **Pinceau** : pour dégager les angles
- **Rouleau** : à poils ras pour les peintures brillantes, poils longs ou mi-long pour les peintures mats et satinées
- **Bac à peinture** ainsi qu'une **grille d'essorage**
- **Bâche** et du **ruban adhésif de masquage** pour protéger les sols
- **Escabeau**
- **Pot de sous couche universelle**
- **Pot de peinture murale**
- **Un mélangeur**
- **Du papier à poncer**
- **White spirit** : nécessaire pour nettoyer les outils si vous optez pour une peinture « glycéro » (mais nous vous conseillons de favoriser les peintures à l'eau moins nocives)

Repeindre une pièce de son logement étape par étape...

› ÉTAPE 1 : PROTÉGER SA PIÈCE



Protéger la pièce : couvrez meubles et sols de bâches avant même de préparer les supports, fixer la bâche avec de l'adhésif.

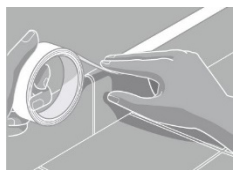
Attention : Étape à faire avant d'entamer les travaux, la préparation des murs peut dégager de la poussière.

› ÉTAPE 2 : PRÉPARER SON MUR



• **Préparez ensuite les surfaces à peindre** selon cet ordre : nettoyer avec de la lessive (enlever les poussières), reboucher les trous si nécessaire, lisser en ponçant (papier de verre), sécher.

Attention : il est important de bien préparer les murs et plafond pour obtenir un résultat optimal.



• **Coller l'adhésif de protection :** sur le haut des murs si vous peignez le plafond, sur les plinthes et le plafond si vous peignez les murs.

› ÉTAPE 3 : PRÉPARER SA PEINTURE



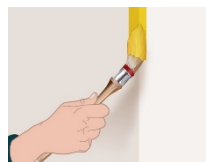
Mélanger la peinture jusqu'à ce que vous obteniez une couleur homogène.

› ÉTAPE 4 : LA PEINTURE



• **Pour débiter, passez la sous couche universelle** (qui permet d'uniformiser le support, de le « bloquer » afin qu'il ne « boive » pas votre peinture de finition, et à votre peinture d'adhérer parfaitement) avant de peindre de la couleur choisie.

Attention : certaines peintures ne demandent qu'une seule couche, d'autres deux passages.



• Quelle que soit la peinture utilisée : **commencer par dégager les angles et les bords** (passer sur les côtés à main levée pour ne pas toucher le plafond ou déborder sur un autre mur). Utilisez un **pinceau à bout rond**, ne trempez que le tiers du pinceau dans la peinture : cela donnera un résultat plus fin et plus lisse.



• La **peinture se passe ensuite verticalement**, avec un rouleau bien essoré à l'aide de la grille d'essorage. Privilégiez de petites surfaces et avancer

(par zones d'environ 1 m², peindre de haut en bas). Peindre le mur en une fois : s'arrêter en cours de route donnerait un résultat non uniforme.

- **Attendez que les couches soit sèches avant de passer aux suivantes** en respectant le même procédé afin d'obtenir un résultat bien uniforme.
- **Décolliez l'adhésif de protection** avant que la peinture ne soit totalement sèche.

Attention risque amiante uniquement en cas de travaux : si vous n'avez pas de diagnostic amiante de vos murs, alors respectez les principes suivants de précaution :



Et maintenant, profitez de votre nouvel intérieur !

CONTACTEZ VOTRE AGENCE :

Territoire Paul-Cocat
Agence Abbaye-Jouhaux
Agence Teisseire
Tél. 04 76 25 01 03

Territoire Marie-Reynoard
Agence Capuche-Bajatière
Agence Villeneuve-Village
Olympique-Vigny Musset
Tél. 04 76 40 08 23

Territoire Jean-Jaurès
Agence Berriat-Centre Ville
Agence Mistral Eaux-Claire
Tél. 04 76 03 72 30

MON ESPACE LOCATAIRE :
www.actis.fr

